



## Formation Préserver ses espaces de pratique

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir et renforcer des connaissances réglementaires spécifiques à la police de l'environnement et à la conciliation des usages.
- Devenir acteur dans la préservation de ses espaces de pratique.
- Appréhender les enjeux du changement climatique.

### DATES ET LIEUX DE FORMATION :

19 novembre 2022 à PISSOS (40)

### DUREE DE LA FORMATION :

8h

### RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Service Aménagement Territorial et Equipements (SATE)

Email : [sate@ffck.org](mailto:sate@ffck.org)

### INSCRIPTIONS :

**Service Formation**

Tél : 01 45 11 08 56

Email : [serviceformation@ffck.org](mailto:serviceformation@ffck.org)

### PUBLICS CONCERNES :

- Conseillers techniques fédéraux départementaux et régionaux
- Dirigeants de structures membres
- Bénévoles Gardiens de rivière

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

15 jours avant le début de la formation

### TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salariés & dirigeants employeurs	Bénévoles
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h (320€)	Pris en charge

\*Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).